

LE REGLEMENT DES ETUDES

ANNEXE

TABLEAU DES LIMITES D'AGE POUR SE PRESENTER AUX CONCOURS D'ENTREE MUSIQUE

Tableau précisant l'âge maximum (*) pour se présenter dans un cycle aux concours d'entrée.

DISCIPLINES	CYCLE 1 2 ^E ANNEE	CYCLE 2	CYCLE 3	CYCLE SPECIALISE	CPES	COP
Piano, Violon, Violoncelle	15	18	22	23	23	25
Alto Flûte, Hautbois, Clarinette, Basson Saxophone Trompette, Trombone Harpe, Guitare Percussions, Ondes Martenot Accordéon	17	20	24	25	25	27
Contrebasse Cor, Tuba Orgue	21	24	27	28	28	30
Chant Direction de chœur, Accompagnement	25 X	27 X	30	32	32	32 X
Clavecin, Basse continue Flûte à bec, Traverso Violon baroque, Viole, Luth	17	20	24	32	32	32
Analyse musicale Culture musicale Formation musicale	X	X	X	28	28	X
Orchestration	X	X	X	28	28	X
Composition	X	X	X	32	32	X
Art dramatique <small>Age minimal / maximal</small>	X	X	X	X	18 / 24	X

Pour toutes les autres disciplines, l'âge maximum est fixé à 32 ans. Sauf pour la classe de son : 25 ans.

En dehors de ces limites d'âge, des **dérogations** peuvent être accordées par la Direction dans des cas particuliers tels que : étudiant titulaire d'un DEM dans un autre instrument, complément de formation dans le cadre d'une formation professionnelle, etc... Ces dispenses d'âge doivent être acceptées **avant l'admission**.

(*) Les limites d'âge sont à considérer avec effet au 31 décembre de l'année en cours

LE REGLEMENT DES ETUDES

ANNEXE

TABLEAU DES LIMITES D'AGE POUR SE PRESENTER AUX CONCOURS D'ENTREE DANSE

Tableau précisant l'âge maximum (*) pour se présenter dans un cycle aux concours d'entrée.

CURSUS	TRANCHES D'AGES POUR CHAQUE CYCLE						
	INITIATION	1 ^{ER} CYCLE	2 ^E CYCLE	CEC	PRE-SPECIALISE	DEC	CPES
DANSE CLASSIQUE	6/7 ans	8/11 ans	11/15 ans		14/20 ans		14/21 ans
DANSE JAZZ							
DANSE CONTEMPORAINE			13/15 ans		14/24 ans		14/25 ans